

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 06 novembre 2020

### **La Fédération CINOV signe l'accord révisant le régime complémentaire santé de la branche BETIC**

**Afin de consolider le régime complémentaire santé de la branche BETIC, la Fédération CINOV a signé le 3 novembre un avenant à l'accord instituant ce dispositif créé en 2015. Cet accord actualise en effet le régime en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 qui permet à toutes les entreprises de la branche BETIC et à leurs salariés (y compris leurs enfants à charge) d'accéder à une couverture « complémentaire santé » à des conditions tarifaires négociées par les partenaires sociaux.**

Plusieurs évolutions pratiques prendront effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

- Une amélioration des garanties de la couverture de base se traduisant par la prise en charge de prestations de médecine douce (ostéopathie...);
- La création d'options facultatives (dont une option « renfort hospitalisation) mises en œuvre par l'employeur ou le salarié ;
- Une évolution modérée des tarifs (inchangés depuis 2016).

Pour mettre en œuvre ce régime, l'avenant recommande de souscrire un contrat auprès de l'un des organismes assureurs suivants : AESIO, Harmonie Mutuelle ou Malakoff-Humanis Prévoyance.

Par ce choix, la branche a voulu que le périmètre de mutualisation des risques entre les entreprises de la branche continue à se développer fortement. CINOV souhaite que cet objectif prioritaire soit rapidement atteint, de sorte que les effets de la crise sanitaire sur la santé des salariés, à court et moyen terme, soient amortis par le régime avec un surcoût le plus faible possible.

Le maintien de tarif négocié par les partenaires sociaux jusqu'à la fin 2022, ainsi que l'engagement pris par les organismes assureurs dans le cadre de l'examen du PLFSS 2021 de ne pas répercuter la nouvelle taxe COVID sur les tarifs des contrats d'assurance complémentaire santé, doivent également encourager cette mutualisation.

Enfin, un pilotage fin et une bonne gestion permettront de maintenir un haut niveau de prestations à tarif raisonnable, élément décisif pour les TPE-PME qui ont le plus besoin de solutions d'assurance « clef en main », car particulièrement fragilisées par la crise actuelle. CINOV sera vigilant sur ces différents points et mobilisera son énergie pour que le régime demeure attractif, y compris en promouvant des actions de prévention innovantes.

#### **Contacts Presse :**

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – [mottet@cinov.fr](mailto:mottet@cinov.fr)

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – [camille.paplorey@rp-carrees.com](mailto:camille.paplorey@rp-carrees.com)

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – [jordan.calime@rp-carrees.com](mailto:jordan.calime@rp-carrees.com)

Pour échanger avec un porte-parole de la Fédération CINOV  
cliquez [ici](#).

### **A propos de CINOV et de la branche BETIC**

90 000 entreprises, 140 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires, c'est 1 000 000 de collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi. CINOV est une fédération patronale représentative de 13 syndicats et 15 chambres régionales des métiers de la prestation de services intellectuels du conseil, de l'ingénierie et du numérique (Branche BETIC). CINOV est membre fondateur et administrateur des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opérateur de Compétences (OPCO) ATLAS et FIF.PL, les organismes de qualification OPQIBI et OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. La Fédération CINOV est également administrateur-fondateur de l'IPTIC (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), administrateur de l'IDCE (Institut pour le Développement du Conseil d'Entreprise), de l'OPIIEC (observatoire paritaire) de l'Association Bilan carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de CONSTRUCTION21.

### **Suivre notre actualité**

- [www.cinov.fr](http://www.cinov.fr)
  - <https://leblog.cinov.fr/>
  - <https://covid19.cinov.fr/>
- Twitter : <https://twitter.com/FederationCINOV>
  - LinkedIn : [@FederationCINOVLinkedIn](#)

### **Contacts Presse :**

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – [mottet@cinov.fr](mailto:mottet@cinov.fr)  
Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – [camille.paplorey@rp-carrees.com](mailto:camille.paplorey@rp-carrees.com)  
Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – [jordan.calime@rp-carrees.com](mailto:jordan.calime@rp-carrees.com)